

Pierre Monatte

Discours au congrès de la C.G.T.

(Lyon, 17 septembre 1919)

Source : Site [Ensemble](#)

Camarades, avant d'aborder le débat, je veux revenir brièvement sur une des demandes que j'ai formulées à l'ouverture de cette discussion, lorsque j'ai demandé au bureau confédéral la publication des procès-verbaux du Comité confédéral durant toute la guerre.

Je veux qu'il n'y ait pas de malentendu. Dans le rapport qui vous est soumis, vous lisez ceci :

Il faut qu'il soit bien entendu que cette documentation doit comprendre à la base les textes eux-mêmes. Que le secrétariat confédéral apporte sur ces textes, sur ces procès-verbaux, toutes les remarques qu'il croira devoir apporter;

mais je crois que le congrès exigera les pièces essentielles du débat, c'est-à-dire les procès-verbaux intégraux. Et ainsi, un jour, le mouvement ouvrier français, les syndicats sauront dans quelles conditions Jouhaux a prononcé sur la tombe de Jaurès le discours qui a constitué le premier acte, le premier fossé, entre lui et nous, entre la majorité confédérale se ralliant à la guerre et nous, fidèles à l'internationalisme et ne courbant pas le front devant la guerre.

On saura dans quelles conditions le Bureau confédéral, une partie du Comité confédéral, est allé dans un wagon ministériel à Bordeaux.

C'est un point d'histoire qu'il faut éclaircir.

GAUTHIER : Je ne laisserai pas dire des mensonges; nous y sommes allés en troisième classe.

BOURDERON : Non, Gauthier, ce ne sont pas des mensonges.

MONATTE : Les menteurs sont de votre côté. Camarades, dans une lettre rendue publique et adressée aux organisations qui m'avaient mandaté, notamment à l'Union des syndicats du Rhône dont je suis fier d'avoir été, au Comité confédéral, le délégué suppléant au côté de Merrheim - union qui fut, au début de la grande tourmente, le seul organisme départemental que nous trouvâmes fidèle à l'internationalisme ouvrier -, j'expliquais les raisons de ma démission du Comité confédéral. Cette lettre, je vous demande la permission non pas de vous la lire entièrement puisque vous l'avez sous les yeux dans *La Vie ouvrière*...

UN DELEGUE : Par qui est-elle subventionnée, *La Vie ouvrière* ?

MONATTE : Nous sommes propres, et si nous n'avons que cela, c'est notre force ! (*Applaudissements*)

Dans notre lettre rendue publique, je disais ceci :

Camarades, après le vote émis dans sa séance du 6 décembre par le Comité confédéral, je considère comme un devoir de renoncer au mandat que vous m'aviez confié.

Voici les raisons qui ont dicté ma détermination :

Au cours des cinq premiers mois, c'est avec stupeur, avec douleur, que j'ai vu :

Le comité confédéral enregistrer purement et simplement l'acceptation par son secrétaire général d'une mission officielle de commissaire à la nation;

Quelques semaines plus tard, la Commission confédérale envoyée à Bordeaux (et dont faisait partie Gauthier) consentir à faire une tournée de conférences pour le compte du gouvernement;

Des militants syndicalistes, des fonctionnaires d'organisations, tenir un langage digne de purs nationalistes.

Aujourd'hui, le Comité confédéral vient de refuser sa sympathie aux efforts tentés en vue de la paix par les socialistes des pays neutres.

Pour le Comité confédéral, parler de paix en ce moment constituerait une faute, presque une trahison, une sorte de complicité dans une manœuvre allemande, tout comme pour Le Temps et pour le gouvernement.

Vous nous l'avez jeté souvent à la face, et hier encore on rappelait cette interruption lancée au dernier congrès au camarade Bourderon, alors qu'un obus éclatait :

Vos amis les Allemands !

Oui, les ouvriers allemands sont nos amis, sont nos frères... (*Applaudissements*)

Vous, ce n'est pas à eux que vous vous associez, vous vous associez à leurs exploiters, à leurs assassins !
(Applaudissements)

Je conclusais ma lettre de démission du Comité confédéral en disant :

Dans ces conditions, il m'est impossible de rester plus longtemps dans son sein, car je crois au contraire que parler de paix au lendemain de la bataille de la Marne est le devoir qui incombe, en ces heures tragiques, aux organisations ouvrières, conscientes de leur rôle.

Ce devoir, vous y avez manqué !

Quelle était notre attitude à nous tous, avant la guerre ? A quelques-uns nous avons gardé notre foi, et nous ne nous sommes plus trouvés qu'une poignée. Cette poignée-là, elle s'est morcelée par la suite, elle s'est effritée. Mais ces heures-là, nous ne pouvons pas les oublier.

Je ne ferai pas au Bureau confédéral le reproche de n'avoir pas déclenché la grève générale devant la mobilisation. Non ! Nous avons été impuissants, et les uns et les autres. La vague a passé, elle nous emportés. Nos ennemis de classe ont agencé de telle façon leur entreprise, ils ont trop bien réussi à affoler le pays. Mais, si la masse pouvait en un tel moment se laisser entraîner, il est des hommes qui devaient tenir bon et attendre que le vent ait passé, et se redresser. Or ils ne l'ont pas fait.

Quelle a été notre attitude ? Elle a été fort bien exprimée dans une déclaration d'un socialiste italien que je veux vous relire. Turati disait à la Maison du peuple de Milan :

Une fois l'intervention proclamée [...] et le pays engagé de toute façon dans une aventure qui peut mettre en danger son indépendance et son unité, nous $\frac{3}{4}$ proclamèrent d'une seule voix la direction, le groupe parlementaire et la presse socialistes $\frac{3}{4}$, nous ne saboterons pas votre guerre, nous n'affaiblirons pas ni directement ni indirectement, par des faits positifs, la défense nationale; nous concourrons même volontairement et sans feinte à adoucir toutes les blessures et à réconforter toutes les souffrances qui résulteront du désastre; mais point de coresponsabilité, aucune complicité avec les classes dirigeantes, avec les partis bourgeois qui voulurent ou qui admirent cette situation. Séparation nette, absolue, sans équivoque, sans transactions. Deux routes, deux âmes, deux mondes, nous et eux, irréconciliables $\frac{3}{4}$ aujourd'hui et plus encore demain. (Applaudissements)

Pas de coresponsabilité ! Mais, en France, le secrétaire confédéral acceptait un mandat de commissaire à la nation; le secrétaire confédéral, votre représentant, le représentant des ouvriers français, va aujourd'hui à la conférence de la Paix, à côté d'un des ministres responsables de la guerre. Voilà la coresponsabilité de l'organisation ouvrière française avec les responsables, les fauteurs de guerre. (Applaudissements)

Notre état d'esprit d'alors ? Jugez-en par la lettre suivante de l'Union des Syndicats du Rhône :

Lyon, le 23 décembre 1914

Mon cher Monatte,

J'allais t'écrire au moment où je reçois ta lettre de démission. Certes, nous comprenons et partageons entièrement ton écœurement du dernier vote émis par le Comité confédéral; on ne peut croire à une réalité aussi décevante et à une semblable faiblesse de conception chez des militants ayant tant de fois crié véhémentement au public leur haine du militarisme et de la guerre.

En cette période, nous assistons impuissants au sabotage des idées qui nous étaient les plus chères et de l'organisme ouvrier dans lequel nous avons placé tout notre espoir, et pour qui nous aurions sacrifié notre liberté et notre vie.

Je veux croire, malgré tout, que ce n'est là qu'un égarement momentané, que la netteté de notre pensée internationaliste dissipera toutes les confusions engendrées par le néo-nationalisme révolutionnaire.

Reprenons courage quand même, car il ne faut pas que notre bel idéal syndicaliste puisse disparaître dans la tourmente guerrière.

La commission exécutive de l'union du Rhône a appris lundi, par une lettre de Merrheim, ta démission, et unanimement les camarades m'ont chargé de t'écrire pour te demander de revenir sur ta décision, bien que nous arrivions un peu tardivement.

Oui, ta lettre de démission exprime nos sentiments et elle dit les choses nécessaires, mais cependant ta présence au Comité confédéral est plus que jamais utile si l'on veut empêcher notre CGT de se discréditer davantage aux yeux des sincères qui ne veulent pas transiger avec leurs convictions, surtout aux heures de danger.

Nous traversons des épreuves particulièrement pénibles, mais il faut se garder du découragement, et les rares militants restés avec leurs pensées entières se trouvent dans l'obligation de racheter par leur énergie les erreurs regrettables de ceux des nôtres qui se sont laissé entraîner par le courant de la folie sanguinaire.

L'union du Rhône est décidée à maintenir résolument son point de vue; après comme avant la guerre, elle exprime son horreur des tueries barbares et s'affirmera toujours et en toutes circonstances en faveur de la paix.

La commission exécutive m'a même demandé, le cas échéant, d'aller défendre notre manière de voir devant le Comité confédéral, si une discussion d'une certaine ampleur intervenait à bref délai sur ce sujet.

A nouveau, mon cher Monatte, nous t'exprimons notre entière confiance et nous t'encourageons vivement à rester à ton poste de combat.

Amicalement à toi.

MILLION

Ceci, c'était écrit le 23 décembre 1914. Huit jours après, j'étais récupéré. Un mois après, je rejoignais mon dépôt. Million, pour son action pacifiste, pour sa fidélité au syndicalisme, un matin se voyait cueillir, non administrativement, mais par deux agents de la Sûreté, lui disant : "Nous vous emmenons au Maroc !" Voilà comment on se comportait à l'égard des militants restés fidèles à leurs idées.

Je veux ajouter encore un fait.

Un de nos amis, Suisse, parlant à un député socialiste français, lui disait : "Mais vous ne pouvez pas nier qu'il y ait une minorité dans le syndicalisme, qu'il y ait encore des internationalistes, qu'il y ait une opposition à la guerre !" Quelle réponse lui était faite ? "Patience, lui répondit Renaudel, la mobilisation n'est pas finie !..."

En effet, la mobilisation n'était pas finie ! Nous passions devant les commissions de récupération, et tous ceux qui étaient considérés comme minoritaires allaient à la guerre !

Camarades, vous avez accepté une responsabilité dans la guerre, vous l'avez partagée avec les gouvernants. Pour nous, cette guerre, c'est le grand crime que nous devons imputer au régime capitaliste; c'est au nom de cela, de cet assassinat de la civilisation, que nous devons prononcer la condamnation du régime capitaliste et dire à ses dirigeants : "Vous n'avez plus le droit moralement de conduire le monde; vous l'avez mené à la boucherie; vous ne pouvez l'en sortir; vous l'y rejetterez." C'est pour cela que nous disons que l'organisation ouvrière française, elle qui tenait dans le monde une place si particulière, marquée par l'idéalisme révolutionnaire, a trahi sa mission ! C'est avec une amertume sans nom, une amertume inexprimable, que nous, qui n'avons d'autre raison de vivre, nous ne pouvons, pas plus aujourd'hui qu'hier, accepter cette responsabilité de notre organisme central. Responsabilité qui s'est affirmée au début de la guerre, qui s'est affirmée tout au cours de cette guerre, qui s'est qui s'est affirmée à la conclusion de cette guerre par la présence de Jouhaux à côté de Loucheur. C'est cela que nous ne pouvons admettre. Là-dessus, aucune abdication de notre part n'est possible. C'est notre point de vue entier que nous devons défendre ici. Vous n'êtes plus dignes, camarades, d'interpréter la pensée du mouvement ouvrier français. (*Applaudissements*) Et je demande à ceux avec qui nous avons dit cela en 1914, en 1915, en 1916, en 1917, je demande à Merrheim, je te demande à toi, Dumoulin : " Cet engagement, ce serment : eux et nous irréconciliables aujourd'hui et encore plus demain, qu'en avez-vous fait ? L'avez-vous tenu ou trahi ?"

Il faut que vous me répondiez, parce que, dans le malaise actuel, c'est cela qui est à la base !

Je veux maintenant faire une incursion dans un autre domaine, le domaine administratif.

Vous savez qu'au cours de la guerre une proposition de réorganisation du Comité confédéral, de l'organisation confédérale, a été faite. Je dis et j'entends affirmer, prouver, qu'on a faussé l'organisme confédéral. La réorganisation administrative de la CGT, la suppression de l'ancien Comité et la constitution d'une commission administrative ont fait sortir l'organisation ouvrière de la ligne qu'elle s'était tracée, que lui avait tracée le pacte d'unité de Montpellier. Vous savez que l'unité ouvrière s'est faite alors par la fusion, la juxtaposition de la fédération des bourses et de la section des fédérations de l'ancienne Confédération, les deux organismes ayant les mêmes droits, en haut et en bas.

Or j'estime qu'aujourd'hui les unions départementales se sont laissé abuser, tromper par le rapport de Lapierre. On vous a présenté comme une amélioration du système ce qui a été une falsification de l'organisme.

Deux raisons ont présidé à cette réorganisation. Deux groupes de pensées différentes se sont trouvés d'accord pour commencer, soutenir et faire triompher cette réorganisation. D'une part, le Bureau confédéral, obéissant à ce sentiment : mettre à la porte du Comité confédéral, du contrôle de la gestion de la CGT, ceux que l'on appelle les "emmerdants". C'est le beau motifs auquel certains ont obéi. Le mot a été dit.

Un deuxième, animé par des raisons théoriques, c'est le point de vue des partisans des fédérations.

Il y a toujours un certain antagonisme, au sein du Comité confédéral, entre les représentants des fédérations et les représentants des bourses du travail. J'ai suivi, pendant dix ans, les travaux du Comité confédéral. Aussi, quand je trouve, sous la plume de Merrheim, certaines affirmations, j'ai le droit d'être surpris. Dans un article de Merrheim sur ce projet de réorganisation administrative de la CGT, je trouve un acte d'accusation contre les représentants des bourses du travail au Comité confédéral.

Bien qu'il soit un peu long, je crois, pour la clarté du débat, qu'il est nécessaire que je vous le lise :

La constitution même du Comité créait une espèce de dualité entre les représentants des fédérations responsables devant leurs organisations de l'exécution de ou des décisions, et les délégués des unions ou fédérations départementales n'ayant pas cette responsabilité.

En effet, par leur représentation directe, les fédérations nationales de métier ou d'industrie étaient à même de saisir immédiatement toute l'importance des décisions sur lesquelles leurs délégués étaient ou avaient été appelés à se prononcer et d'en mesurer les conséquences, par rapport à leurs responsabilités.

Il n'en était pas de même des bourses ou fédérations départementales. Leurs délégués ne connaissaient que peu ou

pas du tout la force de la réalisation, d'action réelle de la bourse ou de l'union départementale qu'ils représentaient et avec qui ils ne correspondaient la plupart du temps que très imparfaitement.

N'ayant pas la préoccupation des responsabilités, ces délégués se prononçaient d'autant plus facilement et sans réserves pour un mouvement qu'ils n'avaient pas à en assurer l'exécution ou à le conduire à son terme logique : à des résultats réels.

De là, il faut avoir le courage de le reconnaître, naquirent souvent des rivalités sourdes entre représentants directs des fédérations et délégués des bourses ou unions ou fédérations départementales. Les premiers estimaient à leur juste valeur les forces morales et matérielles qu'ils représentaient et leur capacité de résistance en cas de conflit. Les seconds n'en tenant aucun compte, quelles qu'en soient par la suite les répercussions et les conséquences pour les organisations. Il ne faut pas chercher d'autres causes aux nombreuses déceptions que l'action confédérale infligea à la classe ouvrière française. La CGT obligea les syndiqués à une "gymnastique révolutionnaire", pour rappeler une expression qu'on employa et dont on abusa trop souvent, sans que le corps du "gymnaste" (du syndicalisme) fût capable de donner, par la coordination de ses organismes, l'effort nécessaire de réalisation.

C'est une étape de plus que la CGT va franchir vers une unité administrative et d'action plus étroite que par le passé.

Eh bien, je dis que c'est un jugement injuste sur les délégués des bourses du travail au Comité confédéral.

Que l'on prenne l'action confédérale de ces vingt dernières années, on se rendra compte que les bourses du travail n'ont pas joué le rôle que leur attribue Merrheim. Les bourses du travail et leurs représentants au Comité confédéral ont toujours subi l'hégémonie des fédérations nationales. Evoquons cette période : c'est la Fédération de l'alimentation, des coiffeurs, ce sont celles des métaux, du bâtiment, des cuirs et peaux, qui ont mené le mouvement confédéral. Et, au sein du Comité confédéral, c'étaient eux, toujours eux, qui étaient les interprètes, les défenseurs de cette "gymnastique révolutionnaire" qu'on reproche aujourd'hui aux délégués des bourses.

On veut donc en venir à ce que dit Merrheim en concluant : "C'est une étape de plus que la CGT va franchir vers une unité administrative et d'action plus étroite que par le passé".

Une étape, oui, c'est une étape pour arriver à la gestion de la CGT par les fédérations seules et, cela, c'est fausser l'organisme confédéral; c'est, d'une part, créer une centralisation confédérale redoutable pour la CGT elle-même; c'est la prédominance des fédérations; c'est aussi l'organisme ouvrier, l'organisme central tout entier dans la main des fonctionnaires syndicaux.

A cette tribune, Million a évoqué, dans son discours d'ouverture, la figure de Pelloutier, le représentant de la Fédération des bourses et celui qui nous a donné, qui a donné au syndicalisme français son expression théorique. Nul depuis lui n'a apporté d'idées nouvelles au syndicalisme. Quand nous avons besoin de retrouver la ligne droite du syndicalisme, c'est encore à Pelloutier, à la Fédération des bourses que nous sommes obligés d'aller demander des conseils. Et ton projet, Lapierre, c'est le coup de poignard dans le dos de la fédération des bourses : toi qui avais été un militant les plus actifs des unions départementales, tu n'avais pas le droit de faire cela. Oh ! Je sais bien qu'on va dire : "Les unions départementales ont aujourd'hui, tous les quatre mois, une représentation directe qu'elles n'avaient pas autrefois". En effet, les anciennes conférences des bourses et des fédérations se tenaient à des intervalles plus espacés. Mais qu'a-t-on fait ? On a multiplié le nombre de conférences des bourses et des fédérations, un point c'est tout. Et que peut-on faire dans ces conférences ? On arrive. Il y a un grand sujet qui tient la discussion de la journée, ou des deux journées. Il y a de nombreux discours; mais toute la vie administrative, mais toute la vie intérieure, tout le travail effectif de la CGT, ne passe pas sous vos yeux, délégués d'unions départementales qui venez au Comité confédéral national. Tout ce travail, il est fait, il est enfermé dans la commission administrative, et là, vous arrivez à des résultats comme celui de la discussion de la commission administrative, à propos du 21 juillet, où vous voyez un secrétaire fédéral qui peut venir dire ceci, alors que cette lettre dit tout le contraire, (*applaudissements*), et que personne n'est à même, au sein de cette commission administrative, de dire : "Il y a là un mensonge !..." (*Applaudissements*)

Je veux maintenant aborder un autre point : solidarité avec le gouvernement dans ses responsabilités de guerre, solidarité encore avec le gouvernement dans l'œuvre de réorganisation économique; solidarité avec le patronat. Nous ne pouvons pas l'enlever de nos yeux. Pas plus que nous pouvons enlever de nos yeux Jouhaux acceptant un mandat de délégué de commissaire à la nation, nous ne pouvons pas ne pas le voir au banquet de la Fédération des industriels et commerçants. Y serais-tu allé, Jouhaux, avant la guerre ? (*Applaudissements*)

On a parlé beaucoup de la conférence de Leeds et de la grande charte ouvrière qui y a été apporté de France. Qu'on se reporte à certains numéros de *La Bataille syndicaliste* donnant ce rapport. Je me rappelle que, dans ma tranchée, ayant ouvert ce journal, j'ai vu que la CGT emportait à Leeds le programme de l'Association de protection légale des travailleurs, fondée vers 1900 par Millerand.

BOURDERON : Il ne faut pas dire "La Bataille syndicaliste", il faut dire "La Bataille" tout court.

MONATTE : Merci Bourderon !

Camarades, examinons maintenant la question des huit heures. Les huit heures ? Le gouvernement, au lendemain de la grande tourmente qui ne pouvait pas se conclure sans un malaise, qui ne pouvait pas se conclure sans une sorte de désespoir de la classe ouvrière, a voulu, pour empêcher l'explosion de mécontentement, donner quelque chose à la classe ouvrière. Il lui a donné la journée de huit heures, et il l'a fait dans ce seul but de conjurer une crise révolutionnaire.

Là encore, je trouve une coresponsabilité dans l'acceptation de ce point de vue.

Evidemment nous devons accepter la journée de huit heures et même la conquérir, parce que celle qu'on nous donne n'est qu'une duperie; mais nous ne devons pas l'accepter dans l'esprit où un membre du bureau confédéral l'a acceptée. Après la publication de ce texte de loi, une déclaration a été faite par un secrétaire adjoint confédéral. Cependant, nous avons pu entendre dire par d'autres membres du bureau : "Le bureau, sur tous les points, est solidaire". Eh bien, Dumoulin, si tu es solidaire de la déclaration de Laurent, que je vais lire ici, je dirai que lorsque je t'ai donné mon amitié autrefois, une amitié qui a duré vingt ans, nous étions frères tous les deux, eh bien, à ce moment-là, je me suis trompé !
(Applaudissements)

Devant un Comité national d'études sociales et politiques, dont le siège est 45 rue d'Ulm à l'Ecole normale supérieure, deux secrétaires confédéraux, Jouhaux et Laurent, ont parlé. C'est Laurent qui a fait l'exposé du point de vue confédéral sur la journée de huit heures. J'ai le procès-verbal fait par le Comité national d'études.

LAURENT : Sont-ce mes paroles ?

MONATTE : Voici les conclusions de Laurent :

En terminant, M. Laurent constate que notre pays est à peu près le seul à n'avoir pas éprouvé de troubles sociaux graves depuis la signature de l'armistice, et il considère que l'établissement de la journée de huit heures permettra aux dirigeants de la classe ouvrière de se présenter devant leurs mandants avec des garanties de la bonne volonté des milieux gouvernementaux et patronaux; on pourra escompter que l'évolution sociale se poursuivra d'une façon paisible.

RIVELLI : Et tu te sers de cela, toi Monatte ! Moi, cela me fait de la peine...

MONATTE : Une nouvelle preuve que la CGT française s'est associée à une œuvre de paix sociale, à l'œuvre essentielle de paix sociale, cela à l'heure où la Révolution vient sur nous comme est venue la guerre. Le gouvernement a besoin de trouver dans nos rangs un appui, des points d'appui, pour sa défense. Nous voyons le ministre Clémentel dire ceci :

A la notion stérile, d'ailleurs "made in Germany", de la lutte des classes, nous devons substituer la notion de la collaboration de classes dans l'intérêt commun.

Les patrons français sont prêts, j'en suis certain, à pratiquer cette collaboration qui est d'ailleurs une tradition française.

Du côté ouvrier, vous trouverez aussi, je puis vous en donner l'assurance, des dispositions nouvelles... Ils n'abandonnent pas, vous ne leur demanderez pas d'abandonner leurs conceptions théoriques, leurs rêves d'un nouvel avenir social. Vous vous placerez avec eux sur le ferme terrain des réalités et vous enregistrez comme nous ce fait qu'ils ont cessé d'être des adversaires du machinisme et du taylorisme. Vous constaterez avec nous que leurs chefs se déclarent soucieux avant tout d'augmenter la production.

La réorganisation économique, déclarent-ils, doit avoir pour base le développement ininterrompu de l'outillage national, et pour but de stimuler les initiatives privées en enlevant toute excuse et toute tranquillité à la routine stérile et meurtrière.

Aux formules restrictives, ils ont substitué une formule nouvelle, la formule du travail fécond, à la fois intensif et rémunérateur de maximum de production dans le minimum de temps pour le maximum possible de salaire et avec le minimum possible de fatigue.

Quel industriel, à l'esprit ouvert aux nécessités de demain pour notre pays, ne souscrirait pas à ce programme ?

Eh bien, nous n'y souscrivons pas, parce que nous savons que le patronat français est impuissant à donner quoi que ce soit à la classe ouvrière.

UN DELEGUE : Si, le désordre !

MONATTE : En effet, le désordre. C'est le régime capitaliste qui l'a créé, et nous voulons sauver ce régime ! Clémentel disait encore plus récemment :

Nous devons faire confiance au monde industriel. Le jeune patronat est orienté vers les solutions modernes. Confiance également au monde ouvrier. Ce qu'il envisage et veut réaliser aujourd'hui, c'est le vrai programme socialiste français, celui de Saint-Simon : extension, organisation de la production et hiérarchie de l'industrie.

C'est grâce à cet équilibre des forces et à cette harmonie des efforts et des volontés que nous pourrions rétablir ce pays et lui donner une prospérité qui étonnera le monde, comme l'a étonné sa résistance sur les champs de bataille.

Oui, je sais, la bourgeoisie, la fraction intelligente de la bourgeoisie, qui sent la fin venir, veut tout tenter pour se sauver. Ce n'est pas à nous à lui en donner les moyens. Elle est condamnée, non parce que nous la condamnons : elle s'est condamnée elle-même. Mais nous, nous avons à précipiter sa fin, non à lui donner les moyens de se sauver.

Un Conseil national économique est proposé, où seront représentés : organisation ouvrière, organisation patronale et gouvernement. Dernièrement, un rapport publié dans un quotidien nous montrait comment le travail de préparation, le plan d'organisation des organismes patronaux avaient été dressés et poursuivis. Nous avons retrouvé là une belle figure de la guerre parmi les partisans de ce plan du Conseil national économique. Le plan initial, savez-vous de qui il vient ? Du lieutenant Bruyant, l'homme de la Sûreté militaire !

Conseil national économique ? Ah ! un camarade à qui je faisais part non seulement de mes appréhensions, mais de ma condamnation de ce système, m'opposait ceci : " Mais tu ne vois donc pas que c'est ce que, en 48, les ouvriers parisiens

ont essayé de faire !" Parlement du travail ! Ah non ! nous ne voulons pas du soi-disant Parlement du travail de 48 !

Et maintenant camarades, je vais conclure. Il y a deux points que je ne peux pas ne pas aborder ici. Nous sommes dans une période de malaise, c'est certain; dans une période de crise où le régime bourgeois est en déséquilibre. La société ne peut plus tenir sur ses bases. Il n'y a pas d'Etat en Europe qui soit capable de dresser un budget; c'est la faillite sûrement. C'est certainement là l'impuissance pour l'industrie française de se réorganiser avec les vieilles méthodes capitalistes. Elle ne le peut qu'avec nos méthodes ouvrières, par la prise de l'organisme de production par les syndicats. (*Applaudissements*)

Nous sommes devant cette situation grave. Nous la regardons en face. Nous savons que le gouffre est là et nous savons que nous devons le sauter. Certains de nos camarades d'hier — nous le sentons bien dans les défections qui se sont produites dans les rangs de la minorité — des camarades convaincus cependant comme nous que le monde va à la liquidation de la bourgeoisie, qu'il va à la révolution, reculent aujourd'hui; ils ont peur.

Evidemment, il y aura des moments douloureux, il y aura peut-être des choses peu belles; mais au-dessus de tout cela, il y a le salut de notre classe et de la civilisation. Dans les explications que je me donne à moi-même de l'absence de Merrheim dans nos rangs, je vois cette raison de premier plan :

Merrheim ne veut pas faire le saut révolutionnaire. Merrheim, comme le cheval au bord de l'obstacle, s'arrête et recule.... Le flot passera quand même. Comme dans la guerre, Merrheim, tu seras, vous serez impuissants ! Tandis que nous suivrons le flot, nous essaierons de faire la tâche qui incombe aux véritables militants. (*Applaudissements*)

On a prononcé au congrès des métaux des paroles qui sont entrées en moi comme un bol de vitriol. Ah ! Vous dites que le droit de critique s'arrête où commence la calomnie ! Et vous dites, vous osez dire, vous qui ne connaissez, que ceux qui ont tenu, en dépit de tous les dangers, au sacrifice de leur vie, l'attitude qu'ils ont maintenu pendant la guerre, qui mènent une vie de dévouement à leurs idées, de désintéressement, de pauvreté, qui ont plus que vous le refus de parvenir, vous vous permettez de les appeler des "marchands du temple !" !

Vous devriez avoir honte, Lenoir, de proférer de telles calomnies ! (*Applaudissements*)

On s'est vanté, au même congrès des métaux, d'avoir chassé de la fédération des métaux ces marchands du temple, lorsqu'on y est revenu. En effet, nous avons été jusqu'à ce moment-là, mes amis et moi, les collaborateurs de Merrheim. Moi, aux tranchées, évidemment, je ne pouvais pas le faire; mais mes amis le faisaient. C'est eux que je tiens à défendre, à laver ici. Nous étions avec Merrheim dans toutes les heures de danger. Ils étaient avec lui : ils ont travaillé avec lui. Ils ont pris tous leur part de danger. Et, quand les autres secrétaires fédéraux des métaux revinrent au bureau de leur fédération, leur premier acte fut de mettre à la porte ces marchands du Temple : ah ! les marchands du temple, les comités indésirables, le Comité de la reprise des relations internationales, on les renie ! En les reniant, c'est Zimmerwald que vous reniez. C'est pourtant la plus belle page de l'histoire de votre fédération des métaux.

Renan, dans sa *Vie de Jésus*, explique ainsi la psychologie de Judas : Judas, dans l'équipe des apôtres, était le trésorier; il paraît que Jésus et les autres apôtres pouvaient quelquefois faire des dépenses inconsidérées; on raconte que, voyant Marie-Madeleine laver les pieds de Jésus avec de l'huile, Judas aurait dit : " Mais cela représente de l'argent !" En conclusion, Renan donne cette explication de la trahison de Judas : "L'administrateur avait tué l'apôtre en lui !" !

Eh bien, dans notre mouvement, où il faut que l'administrateur et l'apôtre ne fassent qu'un seul corps, trop souvent l'administrateur tue l'apôtre !

Et maintenant, pour conclure : quel est, à notre sens, le grand devoir de l'heure présente ? Ce grand devoir, il est unique : c'est le salut, le développement, la réussite de la révolution mondiale qui a commencé, qui embrase aujourd'hui un grand pays et qui demain doit embraser toute l'Europe. Mais pour cette tâche, la Confédération générale du travail a-t-elle fait ce qu'elle devait faire ? Je ne veux pas entrer dans le détail des circonstances du 21 juillet, je veux dire seulement ici : que la CGT a manqué à son devoir lorsqu'elle a dit, par la voix de Dumoulin : "Notre plus grande préoccupation est d'engager une forte campagne pour la réforme du logement, de l'habitation, afin de lutter contre les taudis".

Notre plus grande préoccupation à nous, à la classe ouvrière française, à la classe ouvrière internationale, c'est la révolution russe. On vous a distribué l'appel que la CGT russe a lancé assez récemment aux organisations ouvrières des pays de l'Entente. Je vous demande d'y apporter une réponse; qu'elle soit la conclusion pratique de ce congrès et que vous disiez avec Smillie, le président de la Fédération des mineurs anglais, qu'il n'y a, à l'heure actuelle, dans le monde, en Angleterre comme en France, qu'une seule grande question ouvrière qui domine les autres : la révolution russe ! (*Applaudissements*)